



PREAVIS MUNICIPAL N° 1186/2012

concernant les crédits supplémentaires au budget 2012 de la Bourse communale et des Services industriels

Au Conseil communal de Lutry

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et aux articles 110 et suivants du Règlement du Conseil communal du 6 novembre 2006, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les demandes de crédits supplémentaires au budget 2012 pour la Bourse communale et les Services industriels.

Hormis les travaux urgents réalisés dans le cadre de l'assainissement et de la reconstruction des pavillons provisoires du Grand-Pont suite à un incendie, les demandes de crédits supplémentaires pour l'exercice 2012 entrent dans le cadre des compétences de la Municipalité (jusqu'à Fr. 50'000.- par objet).

Ils représentent un montant global de :

- **Fr. 137'000.-** pour les dépenses de fonctionnement de la Bourse communale.
- **Fr. 62'000.-** pour les dépenses de fonctionnement des Services industriels.
- **Fr. 293'000.-** pour les dépenses d'investissement de la Bourse communale.

L'essentiel des crédits supplémentaires résulte de travaux urgents et impératifs afin d'assurer l'entretien indispensable du parc immobilier communal ou de répondre à des besoins spécifiques. De par leur caractère urgent et imprévisible, ces travaux n'ont pas pu être budgétisés.

Dans l'objectif permanent de maintenir au maximum les charges d'exploitation dans le cadre des crédits globaux accordés au budget 2012 par le Conseil communal et en fonction du déficit budgétaire 2012 important, la Municipalité a étudié les économies possibles pouvant être réalisées sur les autres charges de fonctionnement dont elle a encore le contrôle et a ainsi renoncé à réaliser certaines dépenses qu'elle ne jugeait pas indispensables.

Le report ou l'abandon de certains travaux permettra de compenser l'ensemble des crédits supplémentaires demandés dans le cadre de ce préavis.

Budget
2012

Comptes n°

BOURSE COMMUNALE

Comptes de fonctionnement
Crédits supplémentaires
demandés

I. COMPTES DE FONCTIONNEMENT

1. Administration générale

			137'000.00
			95'000.00
16'000.00	B 117.3141	Bâtiment des Champs - entretien courant Dépassement consécutif au réaménagement d'un local pour le comité de la fête des vendanges qui occupait précédemment un local à la Rue Verdaine réaffecté pour la création d'un club destiné aux jeunes Lutryens.	7'000.00
31'000.00	B 118.3141.04	Rte de Lavaux 216 - entretien courant Coûts de réaménagement des appartements du 1er et 2ème étage repris par l'APOL durant le 1er semestre 2012 pour un montant de Fr. 70'000.- . Une partie de ces travaux est prise en charge par le budget de fonctionnement courant, suite à l'abandon de certains travaux prévus au budget 2012 . Ces travaux de réaménagement ont fait l'objet d'une communication municipale (565/2012) lors de la séance du 25 juin 2012. Une grande partie de ces coûts a été répercutée sur les loyers dès le 1er juin 2012.	41'000.00
3'000.00	B 118.3141.07	Rte des Monts-de-Lavaux 285, La Croix - entretien courant Dépassement consécutif à différents travaux non prévus, dont les principaux sont : - création de nouvelles places de parcs extérieures Fr. 6'000.- - remplacement du lave-linge de la buanderie de l'immeuble Fr. 2'000.- - remplacement du lave-vaisselle de l'un des locataires Fr. 1'800.-	10'000.00
5'000.00	B 118.3141.08	PPE Les Moulins - entretien courant Le budget de fonctionnement de Fr. 5'000.- comprend essentiellement les acomptes PPE relatifs aux frais communs de l'immeuble. Par conséquent, les coûts inhérents à des travaux urgents destinés uniquement à la garderie n'avaient pas été budgétisés. Ces principaux dépassements relatifs à la garderie sont issus: - du dépannage du chauffage et du remplacement d'une sonde défectueuse Fr. 2'100.- - du remplacement d'un verre cassé dans une des parois mobiles intérieures Fr. 2'400.- - du remplacement de la serrure de la porte d'entrée Fr. 2'400.- - du remplacement de la barrière extérieure de la place de jeu Fr. 4'000.-	12'000.00

Budget 2012	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
<u>1. Administration générale (suite)</u>			
4'000.00	B 118.3150.04	Rte de Lavaux 216 (APOL) - entretien des installations techniques Sous-estimation budgétaire essentiellement relative à un nouveau contrat de détection incendie contracté en 2012 et jugé indispensable .	4'000.00
13'000.00	C 151.3653.03	Concerts BACH - subvention annuelle Prise en charge d'une partie du déficit de la 2ème édition " <i>des folles journées de J-S Bach</i> " à hauteur de la garantie maximale de Fr. 10'000.- que la Commune s'était engagée à payer .	10'000.00
25'000.00	B 171.3141.01	Bâtiment de la plage - entretien courant Coûts supplémentaires inhérent à des complications intervenues lors des travaux de démolition exécutés dans le cadre de la création d'un WC handicapé dans les vestiaires de la plage, ainsi que diverses réparations des douches extérieures non prévues au budget.	4'000.00
13'000.00	A 171.3653.036	Sport -subvention pour la formation des jeunes - sociétés hors Lutry Afin de soutenir la formation dans le domaine du sport , la Commune de Lutry octroie une subvention de 100.- par junior aux sociétés sportives hors Lutry qui accueillent des jeunes de Lutry n'ayant pas la possibilité de pratiquer leur sport sur la Commune. L'année 2012 a vu augmenter de manière exponentielle les demandes de subventions de la part de nombreuses sociétés extérieures. Le budget 2013 a été réadapté en conséquences.	7'000.00

Budget 2012	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
I. COMPTES DE FONCTIONNEMENT			
<u>3. Domaines et bâtiments</u>			8'000.00
2'000.00	T 331.3114	Cave, achats, machine et matériels Ce dépassement est lié à la mise en place d'un système de refroidissement du moût contenu dans nos 3 cuves en chêne de 3'000, 4'000 et 5'000 litres. Le système actuel qui refroidit l'air ambiant de la cave ne suffit plus à refroidir le moût lors de sa fermentation alcoolique. Grâce à cette technique, nous serons à même de vinifier nos vins dans des conditions adéquates et par là, d'assurer une qualité constatée de nos vins.	6'000.00
2'000.00	B 350.3141.13	Villa Signal de Bochat - entretien courant Révision urgente et non prévue de la citerne à mazout suite à des fuites constatées durant l'hiver.	2'000.00
<u>5. Instruction publique</u>			34'000.00
59'000.00	B 502.3141.011	Collège du Grand-Pont - entretien courant Dépassement lié aux coûts de recherche et aux travaux urgents de réparations des radiateurs du rez-de-chaussée suite à une fuite d'eau importante constatée sur leur alimentation.	12'000.00
12'000.00	B 502.3141.021	Collège des Pâles - entretien courant Mise en pass du collège des Pâles et remplacement des serrures et des cylindres des portes du collège pour un montant de Fr. 6'119.30. Ces travaux étaient initialement prévus en 2011. Le surplus est issu de l'installation d'une protection permettant de stopper les infiltrations d'eau dans l'appartement du concierge lors de fortes pluies .	9'000.00

Budget 2012	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
<u>5. Instruction publique (suite)</u>			
85'000.00	E 505.3011	Cantine scolaire - traitements Suite à l'ouverture de la cantine scolaire de la Croix dès la rentrée 2010 et afin de faire face à l'augmentation de la fréquentation des cantines scolaires, l'effectif du personnel de la cantine est passé de 6 collaboratrices en 2010 à 8 collaboratrices à partir de mai 2012 représentant une augmentation de 0.7 EPT (équivalent plein temps) soit un total de 1.8 ETP. Lors de l'élaboration du budget 2012, il n'avait été tenu que partiellement compte de ce renforcement de l'effectif.	10'000.00
3'000.00	B 508.3141.04	Appartements Belle Ferme - entretien courant Coût supplémentaire issu du remplacement et de l'isolation d'une conduite de chauffage et d'eau chaude de l'un des 3 appartements qui avait gelée lors de la vague exceptionnelle de froid observée durant le mois de janvier 2012.	3'000.00

Budget 2012	Comptes n°	SERVICES INDUSTRIELS	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
		I. COMPTES DE FONCTIONNEMENT	62'000.00
		<u>80. Administration</u>	8'000.00
4'000.00	S 801.3151	Entretien mobilier et machines de bureau Dépassement lié au remplacement de la vitre sécurisée à la réception qui était défectueuse ainsi que d'une sous-évaluation budgétaire des frais de maintenance et de location des photocopieurs multifonction.	4'000.00
17'000.00	S 802.3193	Cotisations Dépassement consécutif à l'augmentation globale des cotisations aux différents groupements professionnels ainsi qu'au financement d'une nouvelle cotisation annuelle de Fr 1'000.- au centre de recherche et technique municipale (CREM) non budgétisée .	4'000.00
		<u>81. Service des eaux</u>	27'000.00
20'000.00	S 811.3114	Achat de compteurs et d'accessoires Les achats et les échanges de compteurs ont été intensifiés en 2012 de manière à garantir le stock et un parc de compteurs de qualité. Les échanges de compteurs tous les 12 à 15 ans sont préconisés afin d'éviter des dérives de comptage de m ³ d'eau.	27'000.00
		<u>82. Service de l'électricité</u>	27'000.00
8'000.00	S 822.3114	Achat machines, outillage et matériel d'exploitation Il a été décidé de rééquiper le personnel avec des habits respectant les critères de sécurité vu la vétusteté des équipement actuels.	6'000.00
10'000.00	S 824.3135	Réseau MT-BT - achat matières, fournitures et appareils Poste sous-estimé lors de l'élaboration du budget 2012	6'000.00
10'000.00	S 824.3141	Entretien réseau MT-BT La réfection de la ligne BT aérienne a été avancée pour garantir avant 2013 la qualité de la distribution dans le secteur des Escherins. Cette réfection a fait l'objet d'un mandat externe.	15'000.00

Crédit accordé	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes d'investissements Crédits supplémentaires demandés										
		II. COMPTES D'INVESTISSEMENT	293'000.00										
200'000.00	T 419.506.1135	Installation de deux silos à sel en bois Dépassement consécutif d'une part, à divers travaux d'aménagement extérieurs réalisés après la pose des silos pour un montant de l'ordre de Fr. 10'000.- non prévus dans le cadre de la demande de crédit initiale; et d'autre part, à une sous-estimation des travaux préalables de génie civil plus importants que prévu .	26'000.00										
72'000.00	T 419.506.2384	Bâtiment de la voirie - remplacement système de fermeture Le crédit de Fr. 72'000.- initialement demandé et accordé par le Conseil communal dans le cadre du budget 2011 (ORD 2011) prévoyait le remplacement des cylindres des locaux de la voirie par des cylindres électroniques du même type que ceux qui ont été installés au Château et au poste de police. Le dépassement est issu en grande partie du choix pris par la Municipalité d'étendre également ce système à l'ensemble des locaux du stand de tir de Chanoz-Brocard représentant un coût supplémentaire de Fr. 15'000.- qui n'était pas prévu dans la demande de crédit initiale. Le surplus provient d'un grand nombre de portes équipées de serrures en très mauvais état qu'il a fallu entièrement changer.	27'000.00										
0.00	B 509.503.2429	Assainissement du pavillon provisoire du Grand-Pont suite au sinistre du 28.02.2012 Dans la nuit du 28 au 29 février 2012, un incendie d'origine accidentelle s'est déclaré dans le pavillon provisoire du Grand-Pont détruisant les 2 modules centraux comportant les locaux sanitaires, nécessitant de lourds travaux d'assainissement pour environ 240'000.-, dont les principaux coûts sont issus: <table data-bbox="526 1157 1736 1356" style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- des travaux d'assainissement et de déblaiement</td> <td style="text-align: right;">45'000.00</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- de la location d'un pavillon provisoire pour accueillir les élèves lors des travaux</td> <td style="text-align: right;">19'000.00</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- du remplacement des deux modules centraux existant</td> <td style="text-align: right;">115'000.00</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- du réaménagement intérieur (sol, plafond, lustrerie, électricité...)</td> <td style="text-align: right;">41'000.00</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- du remplacement du mobilier</td> <td style="text-align: right;">20'000.00</td> </tr> </table>	- des travaux d'assainissement et de déblaiement	45'000.00	- de la location d'un pavillon provisoire pour accueillir les élèves lors des travaux	19'000.00	- du remplacement des deux modules centraux existant	115'000.00	- du réaménagement intérieur (sol, plafond, lustrerie, électricité...)	41'000.00	- du remplacement du mobilier	20'000.00	240'000.00
- des travaux d'assainissement et de déblaiement	45'000.00												
- de la location d'un pavillon provisoire pour accueillir les élèves lors des travaux	19'000.00												
- du remplacement des deux modules centraux existant	115'000.00												
- du réaménagement intérieur (sol, plafond, lustrerie, électricité...)	41'000.00												
- du remplacement du mobilier	20'000.00												
		La quasi-totalité de ces coûts liés à ce sinistre sera remboursée par l'ECA dont le décompte final devrait intervenir d'ici la fin de l'année.											

RECAPITULATION DES CREDITS SUPPLEMENTAIRES

DEMANDES AU BUDGET 2012

**Crédits
supplémentaires
demandés**

BOURSE COMMUNALE

I. Comptes de fonctionnement budgétaires **Fr. 137'000.--**

II. Comptes d'investissement du bilan **Fr. 293'000. --**

SERVICES INDUSTRIELS

I. Comptes de fonctionnement budgétaires **Fr. 62'000. --**

CONCLUSIONS

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, qu'il vous plaise de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Lutry

- Vu le préavis de la Municipalité
- Ouï le rapport de la Commission des finances

décide

d'accorder les crédits supplémentaires demandés au budget de l'année 2012 de la Bourse communale et des Services industriels, tels que présentés sur la récapitulation ci-contre.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération distinguée.

Approuvé en séance de Municipalité du 5 novembre 2012.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

J.-A. CONNE

D. GALLEY

Municipal délégué : M. J.-A. CONNE, Syndic